

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE

2024

SPST2B - SERVICE DE SANTE ET DE
PREVENTION DE LA HAUTE-CORSE

Sommaire

1.	Edito du président	3
2.	Le CPOM 2025-2029	4
3.	Le suivi individuel des salariés	5
4.	Le maintien en emploi	6
5.	Les actions en milieu de travail	7
6.	La gestion ressources humaines.....	8
7.	La gouvernance	9
8.	Le système d'information.....	10
9.	La démarche qualite	11
10.	La communication	12
11.	Les actions de sensibilisation.....	13
12.	Taux de sastifactions.....	14
13.	Les enjeux 2025	15

SERVICE DE PREVENTION ET DE SANTE AU TRAVAIL 2B

29 Rue Marcelle Conrad,

20600 BASTIA

Tél : 04 95 58 59 95

contact@spst2b.com

www.spst2b.com



1. EDITO DU PRESIDENT

L'année 2024 a marqué une étape importante pour le Service de Prévention et de Santé au Travail de Haute-Corse (SPST2B), et c'est avec une conviction renouvelée que je m'adresse à vous à travers ce rapport d'activité.

Depuis mon élection à la présidence en avril 2024, j'ai la volonté de placer la santé et le bien-être des travailleurs au cœur de nos priorités car ils sont, plus que jamais, les piliers d'une performance durable des entreprises et du développement harmonieux de la Haute-Corse. Mon ambition est de faire du SPST2B un acteur de référence en matière de santé au travail, capable d'anticiper et de répondre aux évolutions des métiers et des environnements professionnels.

L'adhésion du SPST2B au réseau Présanse PACA-Corse s'inscrit pleinement dans cette dynamique. Elle nous offre l'opportunité de travailler en synergie avec d'autres services de santé au travail, de partager nos pratiques, de mutualiser nos ressources et de renforcer nos compétences. Cette coopération régionale est un véritable atout qui nous permet de rester à la pointe des évolutions réglementaires et techniques, tout en adaptant les solutions aux réalités spécifiques de la Haute-Corse. Enfin, appartenir à ce réseau, c'est aussi bénéficier d'une force collective pour défendre et promouvoir la santé au travail auprès des pouvoirs publics et de nos partenaires institutionnels. C'est une manière de valoriser nos actions locales, tout en leur donnant une résonance régionale.

À travers ce rapport, vous découvrirez le bilan de nos réalisations en 2024 ainsi que les grands enjeux qui nous attendent pour 2025 et les années à venir. Ensemble, avec nos équipes, nos partenaires et nos adhérents, nous poursuivrons notre mission avec détermination : préserver la santé des travailleurs et accompagner les entreprises dans leurs démarches de prévention.

SIMON-JEAN Gérald
Président du SPST2B

2. LE CPOM 2025-2029

Le 22 novembre 2024, le SPST2B a signé son Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) en partenariat avec la DREETS et la CARSAT. Cet engagement formalise une feuille de route commune pour les années à venir, visant à renforcer la qualité et l'efficacité de nos actions de prévention en santé au travail.

Deux axes stratégiques majeurs ont été définis dans ce cadre :

- La prévention des troubles musculosquelettiques (TMS) : un enjeu central pour la santé des salariés. Une attention particulièrement est portée au secteur de la petite, moyenne et grande distribution où ces pathologies restent très présentes.
- La prévention de la désinsertion professionnelle et la promotion du maintien dans l'emploi : un objectif essentiel pour accompagner les salariés fragilisés par des problèmes de santé et soutenir les entreprises dans la recherche de solutions adaptées.

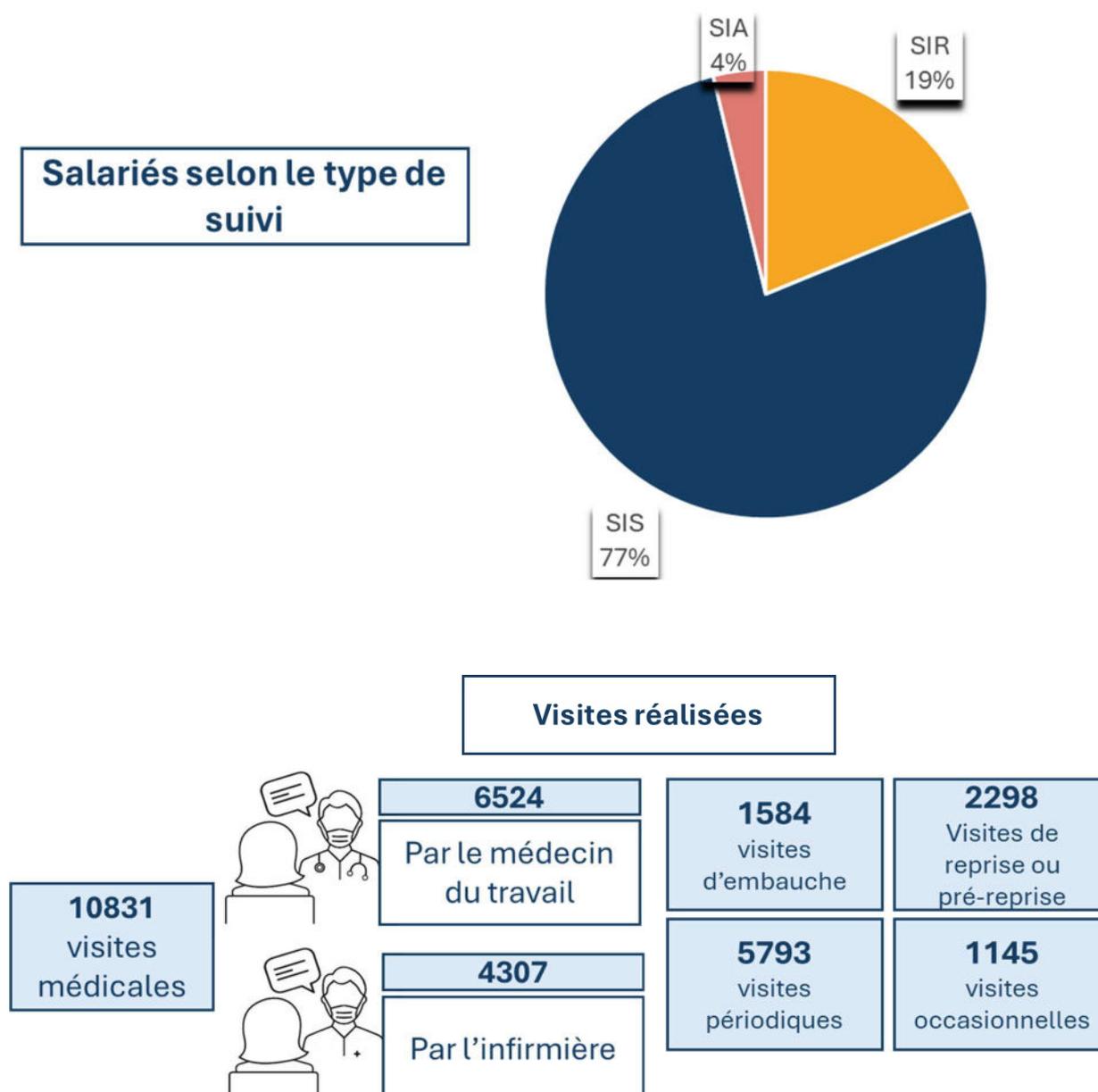
À travers ce CPOM, le SPST2B réaffirme son rôle d'acteur de proximité, engagé aux côtés des entreprises et des salariés de Haute-Corse pour construire des environnements de travail plus sûrs, plus durables et plus inclusifs.



3. LE SUIVI INDIVIDUEL DES SALARIES

Le SPST2B assure le suivi individuel de l'état de santé des salariés, en tenant compte des spécificités de leur poste de travail et de leur situation professionnelle. Ce suivi s'organise autour de trois modalités principales : le Suivi Individuel Adapté (SIA), le Suivi Individuel Renforcé (SIR) et le Suivi Individuel Spécifique (SIS), conformément à la réglementation en vigueur.

En 2024, l'ensemble des visites menées dans ce cadre a contribué de manière à répondre aux besoins identifiés, tant en matière de prévention des risques professionnels qu'en termes d'accompagnement personnalisé des entreprises et de leurs salariés. Ces interventions ont permis d'apporter des conseils adaptés, de renforcer la culture de prévention et de soutenir les acteurs dans l'amélioration des conditions de travail et de la santé au sein des organisations.



4. LE MAINTIEN EN EMPLOI

Le SPST2B place la prévention de la désinsertion professionnelle et le maintien en emploi au cœur de ses missions. L'objectif est d'accompagner les salariés fragilisés par des problèmes de santé ou confrontés à des situations de travail difficiles, afin de favoriser la continuité de leur parcours professionnel.

Ce dispositif repose sur une collaboration étroite entre les équipes médicales, les employeurs et les partenaires institutionnels. Les entretiens, visites et actions menés dans ce cadre permettent d'identifier précocement les situations à risque, de proposer des aménagements de poste, d'orienter vers des dispositifs de reconversion ou encore de soutenir la réintégration après un arrêt de travail prolongé.

En 2024, cette dynamique a été renforcée par la mise en place d'un partenariat avec Cap Emploi Corse, permettant d'améliorer la coordination entre acteurs et de proposer aux salariés concernés des solutions adaptées et personnalisées. Ce partenariat a rendu possible l'instauration d'une permanence hebdomadaire, assurée dans les locaux du SPST2B par un chargé de maintien en emploi, afin de renforcer l'accompagnement des salariés et des entreprises dans leurs démarches de maintien dans l'activité professionnelle.

Les actions réalisées témoignent ainsi de l'engagement du SPST2B à développer une approche globale et concertée, centrée sur la santé et les capacités de chaque salarié, pour préserver durablement l'employabilité et prévenir les ruptures de parcours professionnels.

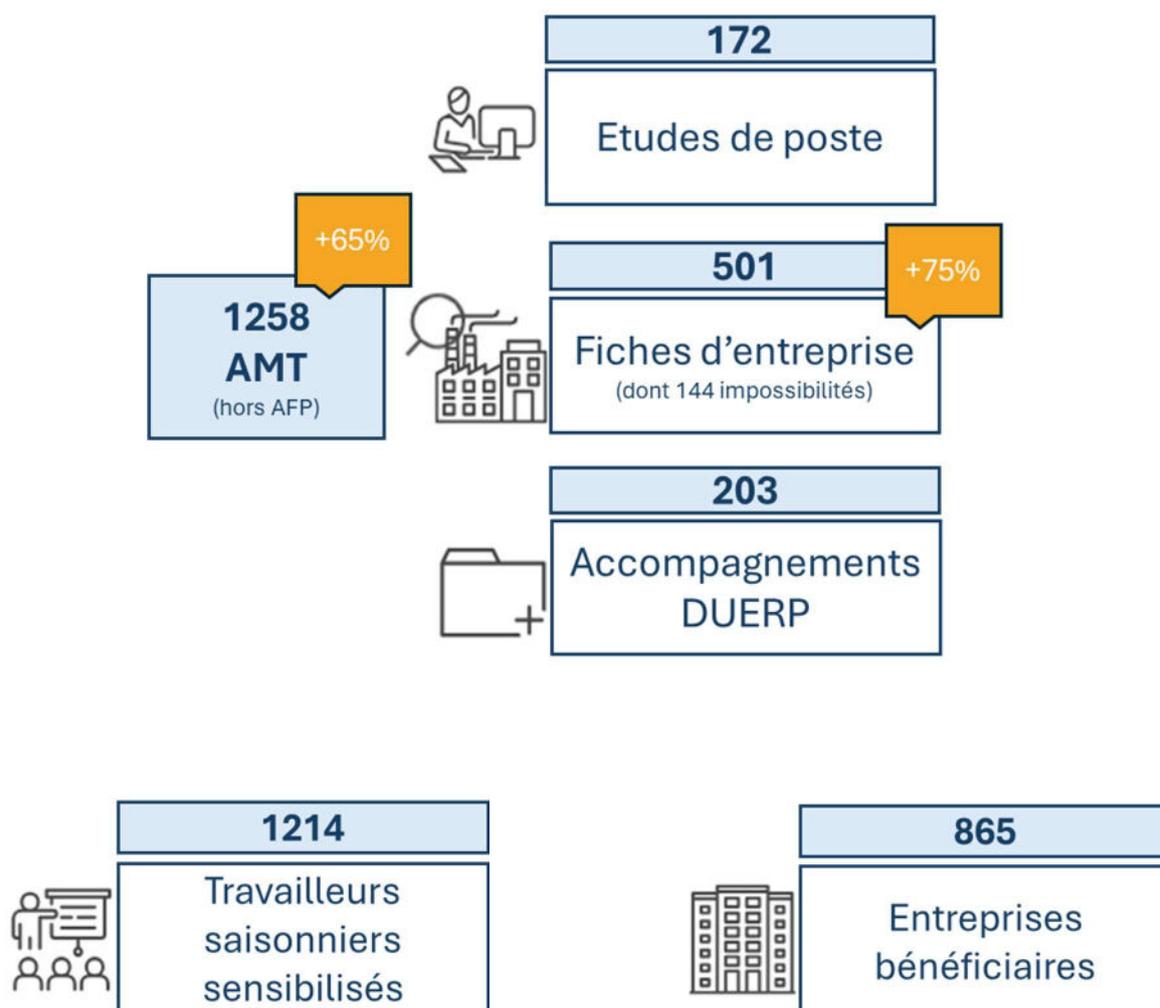


5. LES ACTIONS EN MILIEU DE TRAVAIL

En complément du suivi médical individuel, le SPST2B mène des actions en milieu de travail (AMT) visant à renforcer la prévention des risques professionnels et à améliorer, de façon collective, les conditions de travail. Ces interventions représentent un axe majeur de la mission de prévention du service, puisqu'elles s'ancrent directement dans le quotidien des entreprises et répondent à leurs réalités concrètes

Les AMT recouvrent un large éventail d'interventions : études de postes, visites de locaux, mesures d'ambiance, analyses des risques professionnels, sensibilisations et formations collectives. Elles visent à identifier les facteurs de risque, à proposer des pistes d'amélioration et à accompagner employeurs comme salariés dans la mise en œuvre de solutions concrètes et adaptées à leurs besoins

En 2024, ces actions ont contribué à renforcer la culture de prévention au sein des entreprises adhérentes, en favorisant une meilleure compréhension des enjeux de santé au travail et en soutenant la mise en place de démarches durables d'amélioration des conditions de travail.

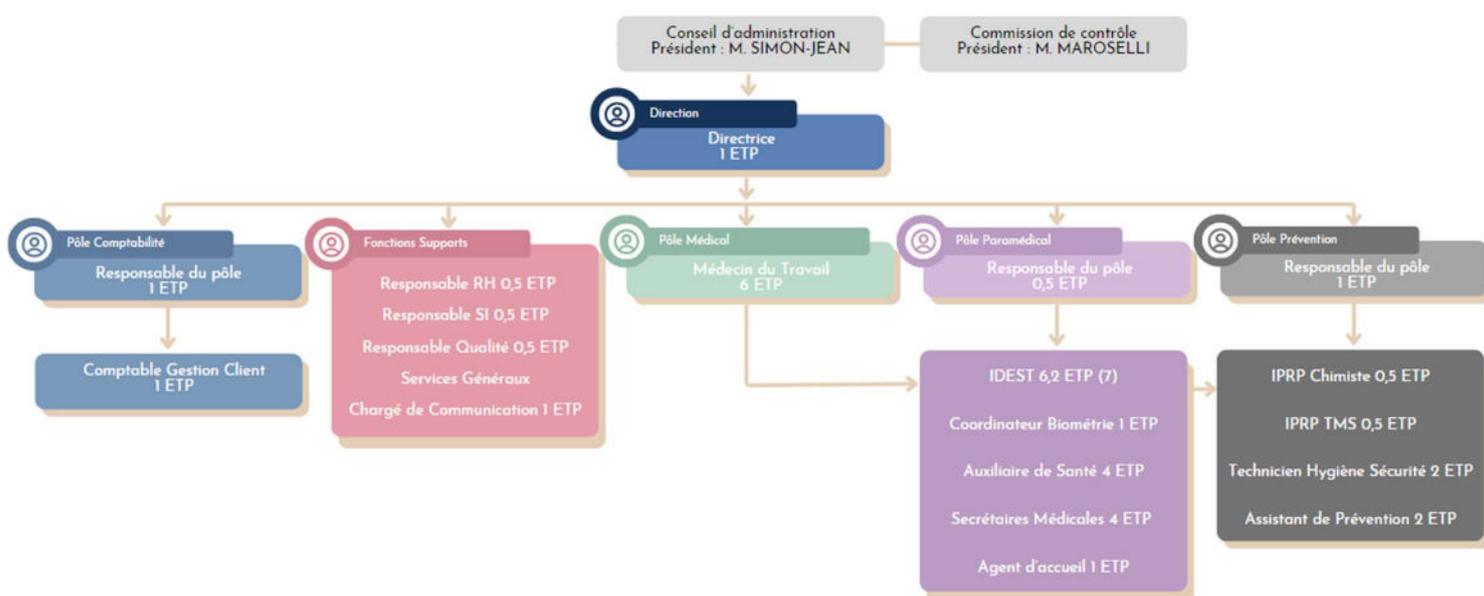


6. LA GESTION RESSOURCES HUMAINES

Le SPST2B s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires et qualifiées, mobilisées au quotidien pour répondre aux besoins des entreprises et accompagner les salariés dans leur parcours professionnel. La gestion des ressources humaines constitue un levier essentiel pour garantir la qualité de nos services : elle permet d'assurer un équilibre entre expertise médicale, prévention technique et accompagnement administratif.

En 2024, le service comptait 37 collaborateurs dont 6 médecins du travail.

Cette organisation pluridisciplinaire favorise une approche complète de la santé au travail, alliant suivi individuel, prévention collective et accompagnement administratif.



7. LA GOURVERNANCE

La gouvernance du SPST2B s'articule autour de deux instances représentatives : le Conseil d'administration et la Commission de contrôle, qui veillent ensemble à la bonne marche et à la transparence du service.

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration définit les grandes orientations stratégiques et veille à leur mise en œuvre. Il réunit les représentants des employeurs et des salariés, garantissant ainsi un pilotage équilibré et concerté.

Il est composé des membres suivants :

- M. SIMON-JEAN Gérald (Medef)
- M. POZZO DI BORGO Charly (CPME)
- M. LANFRANCHI Paul-Antoine (Medef)
- M. PASQUALINI Philippe (CPME)
- Mme VIVARELLI Dominique (CGT)
- M. DUCREUX Louis (CFDT)
- Mme FURFARO Sandrine (FO)
- M. CERMOLACCE Jean-Marc (Medef)
- M. NEGRETTI Pierre (Medef)
- Mme NICOLAI Louise (U2P)
- M. MAROSELLI Dominique (CFTC)
- M. GUIDICELLI François (UNSA)
- M. CAMPO Yannick (CGC)
- M. CLEMENCEAU-FIESCHI Patrick (STC)

Commission de contrôle

La Commission de contrôle assure, pour sa part, une mission de surveillance et de transparence financière. Elle vérifie la bonne utilisation des ressources et s'assure de la conformité des actions menées avec les orientations fixées.

Elle est composée des membres suivants :

- M. MARTINELLI Jean-Charles (Chambre des Métiers)
- Mme NICOLAI Louise (U2P)
- Mme SIMONI Céline (Fédération du bâtiment)
- M. MAROSELLI Dominique (CFTC)
- M. DUCREUX Louis (CFDT)
- Mme VIVARELLI Dominique (CGT)
- Mme FURFARO Sandrine (FO)
- M. CLEMENCEAU-FIESCHI Patrick (STC)
- M. GUIDICELLI François (UNSA)

8. LE SYSTEME D'INFORMATION



Dans une démarche d'amélioration continue, le SPST2B a engagé en 2024 un projet stratégique : la mise en place d'un nouveau logiciel destiné à optimiser le suivi des entreprises adhérentes et des salariés. Cet outil moderne vise à simplifier les démarches, fluidifier la communication et renforcer la qualité des services proposés.

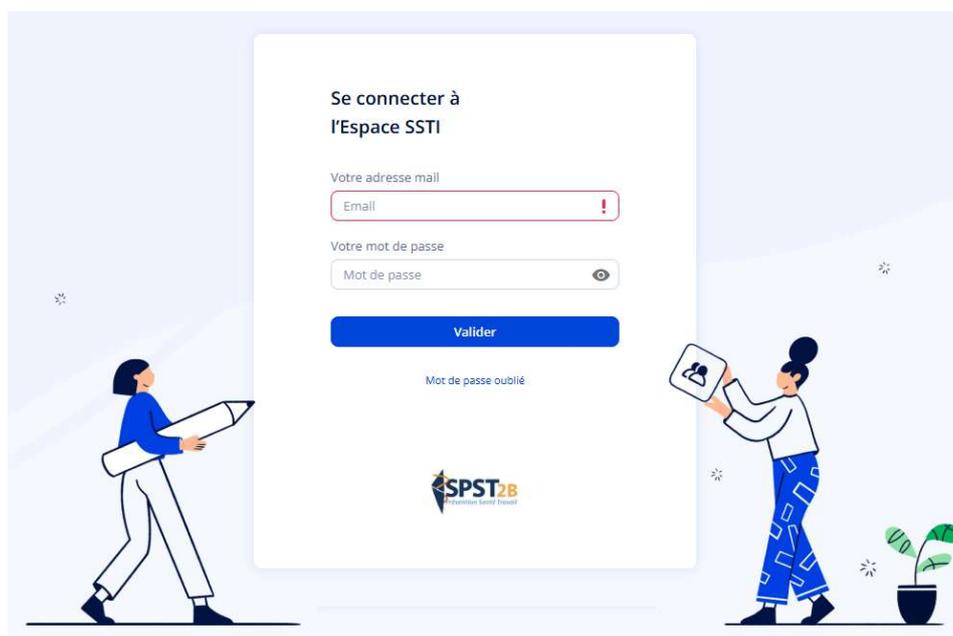
Logiciel métier :

- Le choix du logiciel PADOA a été acté conjointement par le Conseil d'administration (CA) et la Commission médico-technique (CMT).
- Le projet de migration vers PADOA a officiellement débuté le 19 juin 2024.

La mise en œuvre a suivi un calendrier structuré, garantissant une transition progressive et maîtrisée :

- Juin 2024 : constitution de l'équipe projet, réunion de lancement et démarrage de la reprise des données.
- Août à novembre 2024 : organisation régulière de comités de pilotage, validation des tables de correspondance et des paramétrages, puis phase de recette.
- Décembre 2024 : dernier comité de pilotage, marquant la préparation finale de la bascule.
- Janvier 2025 : formation des équipes du 7 au 10 janvier, puis mise en service officielle du logiciel le 14 janvier.

Ce projet, fruit d'une mobilisation collective, illustre la volonté du SPST2B d'accompagner ses adhérents avec des outils performants et adaptés aux enjeux actuels de la santé au travail.



9. LA DEMARCHE QUALITE

Depuis la loi du 2 août 2021, chaque SPSTI doit faire l'objet d'une certification sur la base du référentiel SPEC -2217.

La mise en place d'une démarche qualité et l'obtention de la certification sont devenues des leviers essentiels pour :

- Garantir des services homogènes et de qualité aux entreprises adhérentes.
- Répondre à l'obligation légale de certification des SPSTI avant le 1er mai 2025 (référentiel AFNOR SPEC 2217).
- S'inscrire dans une logique d'amélioration continue et d'adaptation aux évolutions du travail.
- Renforcer la confiance des entreprises et des salariés dans l'action du SPST2B.
- Harmoniser les procédures, l'organisation interne et la gestion des données.

Le SPST2B a fait le choix de s'engager dans une démarche qualité et a défini les objectifs de sa politique qualité.

Pour répondre à ces enjeux, le SPST2B s'engage à :

- Déployer un système de management de la qualité conforme au référentiel de certification, avec des procédures claires et des outils d'évaluation adaptés.
- Impliquer l'ensemble des équipes dans une démarche collective et participative.
- Placer la satisfaction des entreprises et des salariés au centre des priorités, en favorisant l'amélioration continue.
- Garantir la conformité réglementaire, notamment sur la gestion des données et la sécurité des systèmes d'information.
- Viser l'excellence opérationnelle et la reconnaissance des services à travers l'obtention et le maintien de la certification AFNOR SPEC 2217 (Engagement, Maîtrise, Conformité).

En résumé, la démarche qualité et la certification du SPST2B constituent un engagement fort pour garantir un haut niveau de service, assurer la sécurité et la santé au travail, et répondre aux attentes croissantes des entreprises adhérentes, des salariés et des autorités réglementaires.

10. LA COMMUNICATION

Depuis 2024 le SPST2B déploie une stratégie de communication multicanale, combinant actions internes, externes, digitales, événementielles et partenariats, afin de renforcer l'information, la sensibilisation et l'engagement de ses équipes, adhérents et partenaires.

Divers outils ont été déployés :

- Communication interne : diffusion d'un bulletin trimestriel pour informer et fédérer les équipes.
- Communication externe : envoi d'une newsletter bimestrielle à nos adhérents et partenaires.
- Communication digitale : actualisation régulière de notre site internet et animation de nos réseaux sociaux.
- Actions événementielles : organisation de campagnes et d'initiatives de sensibilisation sur des thématiques de santé au travail.
- Partenariats : collaboration avec des acteurs clés tels que la Ligue contre le Cancer 2B, Maison Sport Santé, Fédération Française des Diabétiques, FASST Intérim, et d'autres, pour renforcer l'impact de nos actions de prévention.

SEPTEMBRE 2024
Bulletin n° 3



Service de Prévention et de Santé au Travail - Haute-Corse

◆ 14/06 Réunion des SPSTI de Paca Corse
Présidents/es et Directeurs/trices des services de prévention et de santé au travail interentreprises de Paca-Corse se sont réunis pour échanger autour de projets communs dans le cadre du Programme d'Orientations et d'Actions de Présence.



◆ 18/06 Assemblée générale du service
L'assemblée générale s'est déroulée dans une atmosphère de convivialité et d'émotions. Suite à cette réunion nous avons honoré la mémoire de Jean-Jacques DUSSOL en annonçant que notre siège porte désormais son nom.



◆ 19/06 Padoa, c'est parti !
Le lancement de Padoa a été effectué le 19 juin, les ateliers ont commencé dans la foulée, la première reprise des données aura lieu en septembre pour un déploiement actuellement prévu le 14 janvier 2025. Le planning prévisionnel est présenté ci-dessous :



Service de Prévention et de Santé au Travail - Haute-Corse

Votre newsletter prévention et santé au travail

Juillet 2024 - n°3



LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS, UN SPORT D'ÉQUIPE

18 MARS - 22 MARS 2024

POINT ACTU

Assemblée Générale et hommage spécial à M. DUSSOL

Le mardi 18 juin, nous avons eu le plaisir de tenir notre Assemblée Générale, suivi d'une commémoration. C'est avec fierté et émotion que nous annonçons que notre siège porte désormais le nom de notre ancien directeur M. DUSSOL Jean-Jacques.



Service de Prévention et de Santé au Travail de la Haute-Corse
2356 abonnés

"La carte personnelle "J'ai un Diabète"

Bien pratique pour informer que vous êtes diabétique, en particulier en cas de malaise. Cette carte est utile pour les secouristes ainsi que les personnels de santé (pompiers, médecins, infirmiers...)"

Vous pouvez la télécharger sur : <https://lnkd.in/g/ehzhaGes>

Fédération Française des Diabétiques
Service de Prévention et de Santé au Travail de la Haute-Corse

#Prévention #SantéAuTravail #Diabète



3 commentaires · 27 republications

11. LES ACTIONS DE SENSIBILISATION

Le SPST2B mène tout au long de l'année des actions d'information, de sensibilisation et de santé publique, directement en lien avec l'activité professionnelle, afin de prévenir les risques, promouvoir le bien-être des salariés et renforcer la culture de la santé au travail.



- Webinaire sur le DUERP.



- Organisation de la journée mondiale des premiers secours : Atelier dans les salles d'attente sur l'utilisation du défibrillateur, sur les bons réflexes et les gestes de premiers secours.



- Organisation avec le FASTT (Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire) au sein du SPST2B d'une journée pour les intérimaires (ateliers de recherches des risques, documentations spécifiques, visites médicales des intérimaires).



- Octobre rose, lutte contre le cancer du sein - Mise en place de sensibilisation et de conseils à l'autopalpation sur nos écrans, affichages au sein du SPST2B, sensibilisation de la part des infirmières et médecins lors des rendez-vous, convocation axée sur les femmes.



- Mois sans tabac – Documentation, kit tabac info service, vidéos en salle d'attente, sensibilisation de la part des infirmières et des médecins ; sensibilisation en entreprise sur l'addictologie et le tabac.



- Webinaire sur les troubles musculosquelettiques :
- A la destination des employeurs, animé par un membre de l'équipe technique et une infirmière (18 adhérents).



- Action en lien avec la journée mondiale du diabète :
- Mise en place d'un atelier de vulgarisation et d'information sur le diabète en coanimation sur une semaine par les infirmières et les membres du pôle technique; supports; vidéos de communication; plaquettes et flyers.

12. TAUX DE SASTIFICATIONS

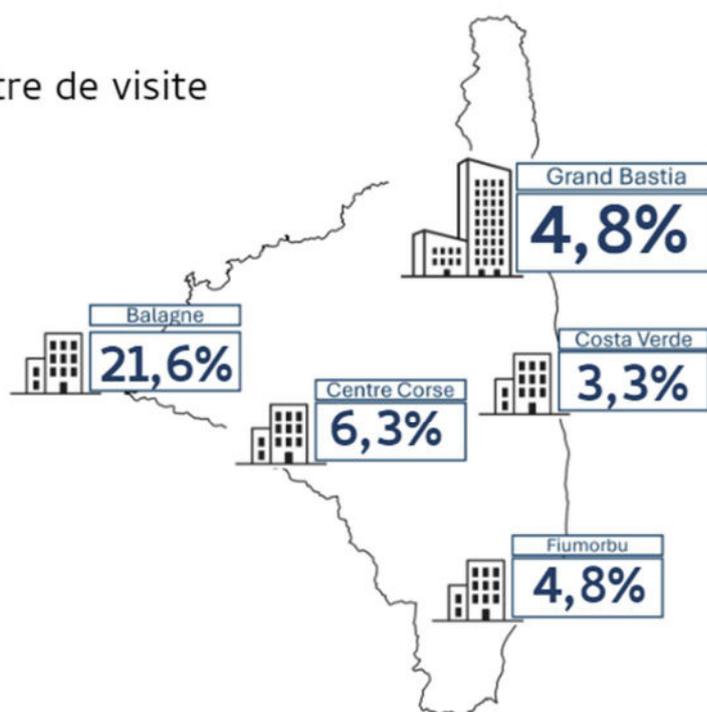
Pour la première fois, le SPST2B a mis en place, du 8 avril au 13 décembre 2024, une évaluation de la satisfaction des travailleurs suivis. Cette démarche innovante permet de recueillir directement leur avis, de valoriser la qualité de l'accompagnement proposé et d'identifier les axes d'amélioration pour toujours mieux répondre aux besoins des salariés et des entreprises.



Question	😊	😐	😞
Accessibilité des locaux	99.7 %	0.3 %	0 %
Signalétique extérieure des locaux	97.4 %	2.3 %	0.3 %
Propreté des locaux	100 %	0 %	0 %
Sommes-nous facilement joignables par téléphone ?	65.5 %	33.2 %	1.3 %
Clarté des informations délivrées	99.4 %	0.6 %	0 %
Globalement, êtes-vous satisfait de votre passage ?	100 %	0 %	0 %

Taux de retour au global de : 4,3 %

Par centre de visite



13. LES ENJEUX 2025

Le SPST2B se projette résolument vers l'avenir avec une feuille de route ambitieuse, articulée autour de projets stratégiques visant à renforcer la qualité des services, l'accompagnement des salariés et la prévention des risques professionnels.

- 2025 : lancement du CPOM 2025-2030, qui fixe les grandes orientations et objectifs du service pour les cinq prochaines années, et élaboration d'un nouveau projet de service sur deux ans, destiné à assurer une transition progressive et structurée de nos actions.
- 2027 : le SPST2B se prépare au renouvellement de son agrément pour une période de deux à cinq ans, garantissant la continuité de ses missions légales et institutionnelles.
- A horizon 2030, tous les SPSTI devront impérativement être certifiés au niveau 3, conformément aux exigences du référentiel AFNOR SPEC 2217, afin de garantir la qualité, l'efficacité et l'homogénéité des services rendus aux entreprises et à leurs salariés.

Ces enjeux témoignent de la volonté du SPST2B de se projeter dans l'avenir avec ambition, tout en consolidant ses acquis. Ils reflètent notre engagement constant à proposer des services performants, innovants et adaptés aux besoins des entreprises et des salariés de Haute-Corse, dans une démarche de prévention et de santé au travail durable et responsable.



